

Compte rendu du conseil d'école

vendredi 20 mars 2015

Présents:

- Les délégués des parents d'élèves: Mme Charlier-Douillé, Mme Beauchaud, Mme Martinho, Mme De La Loge Marzougui, Mme Taurel, Mme Rolland .
- Les représentants des communes: M. de la Gravière , M. Drouard et M Jovet (Châtel-Censoir), M. Lacombe (Brosses), Mme Dubois (Asnières/Bois), Mme Richard (Merry/Yonne), M. Chene (Lichères sur Yonne) et M Berthelot (Bois d'Arcy) .
- L'équipe enseignante: M. et Mme Berthelot, Mme Augustin , Mme Martin, Mme André
- Mme Cadiou (DDEN)

Excusés:

- M. l'Inspecteur de l'Education Nationale, , le RASED, Mme Berthiaux (Atsem), M. Alix (délégué des parents) , Mme Bontems (enseignante).

I. Ouverture de séance. M.Berthelot propose au conseil de rajouter une intervention des délégués des parents d'élèves à l'ordre du jour. Le conseil accepte à l'unanimité.

II. Approbation du compte-rendu du conseil d'école du 10 novembre 2014 à l'unanimité.

III. Organisation pédagogique et prévision d'effectifs.

L'effectif total actuel est de 82 élèves répartis de la façon suivante :

- Mme Bontems.C et M. Berthelot.S : PS / MS / GS : (10+9+10) 29 - Mme Berthiaux (Atsem)
- Mme Berthelot.A : CP : 16
- Mme Martin : CE1 / CE2 : 16 (8 +8)
- Mme Augustin : CM1 / CM2 : 19 – Mme Plateaux (EVS)
- 2 enfants suivis actuellement en hôpital de jour.

Les enseignants soulignent qu'il y a un taux élevé d'enfants en grandes difficultés dans leur classe. L'équipe pédagogique se réunit régulièrement en conseil des maîtres ou en équipe éducative pour faire la synthèse des actions et des dispositifs à mettre en place pour aider ,au mieux, chaque enfant.

Prévision des effectifs :

Les prévisions pour la rentrée 2015/2016 communiquées aux services académiques fin novembre font état de 80 élèves attendus. Les effectifs sont donc en légère baisse ; M.Berthelot invite chaque membre du conseil et en particulier les municipalités du secteur de l'école à mener une réflexion sur les possibilités d'accueillir de nouvelles familles.

Des pistes de réflexion sont avancées par le conseil : entretien avec les familles du secteur qui ne scolarisent pas leur enfant à Châtel-Censoir afin de comprendre leurs « motivations » et chercher des solutions. L'idée d'un service de garderie le matin est de nouveau évoquée et une enquête pourrait être menée auprès des parents d'élèves pour évaluer les besoins.

IV – Organisation de la semaine scolaire :

Le **PEDT** a été évalué par le comité de suivi fin 2014. La municipalité et les services du périscolaires décident de le reconduire dans ses grandes lignes. L'organisation de la semaine et des rythmes scolaires sera donc la même pour la rentrée scolaire 2015/2016.

Les enseignants soulignent la bonne collaboration avec la mairie et les services du périscolaire ainsi que la qualité des personnels intervenants et des contenus des NAP. En revanche, ils observent une grande fatigue des élèves notamment en fin de semaine et restent inquiets face à la « densité » de la semaine de certains enfants.

Mme Cadiou rappelle qu'il est important de bien différencier les temps d'apprentissages (école) et de loisirs (NAP).

V – Vie scolaire et projet d'école:

Un nouveau projet d'école sera mise en place à la rentrée prochaine.

L'enseignement de l'anglais, conformément aux programmes, est assuré dans toutes les classes élémentaires. Un décloisennement est mis en place entre les classes de CP et CE1-CE2. Les enseignants regrettent leur manque de formation et de suivi pour cet enseignement.

La BPDJ *Brigade de Prévention* de la Délinquance Juvénile est intervenue dans la classe Mme Augustin le mercredi 18 mars sur le thème de la vigilance face à Internet et aux jeux vidéo. Mme Marzoughi propose de poursuivre la réflexion autour d'une conférence-débat (organisation, lieu, contenus et financement à définir avec les communes).

L'école participe à l'opération « **Grande lessive** » <http://www.lagrandelessive.net/> pour la première fois cette année. Une exposition sera organisée les 27 et 28 mars dans la cour de l'école.

Les classes de CP – CE1/CE2 et CM1/CM2 sont invitées par le député J.Y Caultet à une **visite de l'Assemblée Nationale** à Paris le jeudi 02 avril.

Le directeur prendra prochainement contact avec **le VVF** pour le **projet piscine** prévu au mois de juin. L'ensemble du Conseil d'Ecole regrette que l'Inspection Académique n'ait pas validé le projet Natation élaboré avec la communauté des communes de l'Avallonnais. M.Lacombe se propose pour intervenir auprès du conseil communautaire. Les parents feront également un courrier.

Les enseignants se renseignent actuellement pour organiser une sortie pédagogique dans le Morvan au mois de juin pour toutes les classes. Une demande de subvention a été adressée à la commune de Châtel-Censoir.

VI - Coopérative Scolaire :

Présentation du bilan financier et des actions organisées par **la coopérative scolaire** : vente de gâteaux, de bulbes et de calendriers, participation au marché de Noël, vente des photos scolaires, « opération galettes des rois », loto des parents d'élèves et kermesse de fin d'année.

La kermesse, en partenariat avec les services du péri-scolaire, se déroulera dans les locaux de l'Ecole le vendredi 26 juin en fin d'après-midi et début de soirée.

VII – Délégués des parents d'élèves

Suite à la réunion du vendredi 13 mars, les délégués des parents d'élèves souhaitent faire quelques propositions aux enseignants et aux membres du conseil :

Une intervention avec présentation des délégués des parents pendant la réunion de rentrée / La mise en place de réunions de classe après la réunion de rentrée / Dès la rentrée, élaborer, ensemble, un planning annuel des réunions et des manifestations de l'école.

Questions diverses :

M.Berthelot remercie la municipalité pour les travaux et investissements réalisés dans l'école suite au dernier conseil.

Demande de Travaux : Un courrier exprimant des requêtes pour des travaux ou des aménagements dans les classes sera transmis à la mairie.

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le vendredi 14 novembre dans la matinée. Une nouvelle simulation d'alerte est programmée en avril.

Le compte-rendu de la séance sera envoyé aux membres du conseil, affiché sur les panneaux d'affichage de l'école et consultable sur le site internet de la commune.

SIGNATURES :